



LÉGISLATIVES 2022

124 sièges pourvus au premier tour

Sur les cent cinquante et un sièges que compte l'Assemblée nationale, cent vingt-quatre ont déjà été pourvus au premier tour des élections législatives des 4 et 10 juillet, selon les résultats provisoires publiés le 15 juillet à Brazzaville par le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy-Georges Mbacka.

Le Parti congolais du travail a obtenu cent trois élus. Seuls les résultats de Ngo, dans le département des Plateaux, sont attendus. Des candidats sont en ballottage dans vingt-six circonscriptions électorales pour le second tour.

Page 2



L'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo/DR

UE-AFRIQUE

Giacomo Durazzo : « Nous prenons au sérieux les préoccupations de nos partenaires africains »

L'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo, évoque, dans une interview accordée aux « Dépêches de Brazzaville », les mécanismes mis en

place par les vingt-sept Etats membres de l'UE pour aider l'Afrique à faire face aux effets de la crise entre la Russie et l'Ukraine.

Page 11

DÉVELOPPEMENT

Mettre la science au service des communautés

La ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a invité, à l'occasion de la Journée de la renaissance scientifique, les femmes et les hommes à œuvrer davantage dans la recherche appliquée en vue d'apporter des solutions aux problèmes des communautés.

Pour elle, la science étant à la base du développement ne doit plus être théorique mais pratique, notamment dans les domaines de l'environnement, des énergies renouvelables, du tourisme, de la santé, de l'éducation et de l'agriculture.

Page 6

EDUCATION

Les épreuves écrites du BEPC débutent demain

Les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) démarrent ce 19 juillet sur l'ensemble du territoire national. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a lancé un appel aux membres du jury et aux chefs de centre de lutter contre la fraude. « Nous avons renforcé les mesures de sécurisation des épreuves avec l'utilisation des cadenas intelligents », a-t-il déclaré.

Page 7



Le ministre Jean Luc Mouthou instruisant les jurys

FÊTE DU 14 JUILLET À BRAZZAVILLE

L'événement placé sous le signe du renforcement de la coopération franco-congolaise

Pages 8-9 et 10

ÉDITORIAL

Brazza diplomatique

Page 2

ÉDITORIAL

Brazzaville diplomatique

La capitale de la République du Congo persévère. Dans l'inextricable dossier libyen, elle a toujours tissé la toile du dialogue entre les parties au conflit veillant à ce que ce mécanisme soit privilégié à la confrontation. La présence sur son sol, le week-end dernier, d'une importante délégation libyenne et de l'émissaire des Etats-Unis d'Amérique, Richard Norland, l'a une fois de plus distinguée comme l'une des capitales diplomatiques les plus en vue de la sous-région d'Afrique centrale.

Les Libyens, faut-il le rappeler, ont multiplié des rencontres dans l'ex-capitale de l'Afrique équatoriale française depuis la désignation du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, par ses pairs, en 2016, en qualité de président du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la crise libyenne. Et cela fait six ans que les plus hautes autorités congolaises remplissent cette exaltante mission avec l'appui de l'organisation panafricaine, des pays membres dudit comité ainsi que des partenaires étrangers.

Le constat est qu'il n'est pas aisé de conduire une telle mission de conciliation tant qu'agissent dans le pays concerné des factions aux intérêts diamétralement opposés. Quand bien même la volonté y est du côté de la médiation- la preuve en est donnée-, tous les observateurs témoignent de ce que les Libyens sont la clé essentielle pour assurer à leur pays un avenir radieux. Les voisins, en particulier leurs frères Africains, ne peuvent qu'apporter l'aide dont ils ont besoin pour parvenir à ce résultat. C'est le message que répète Brazzaville depuis lors.

Alors qu'au plus fort de la crise éclatée en 2011 les puissances venues régler les comptes du colonel Mouammar Kadhafi étaient restées sourdes aux appels des dirigeants africains pour une solution négociée, les efforts en cours montrent que l'option de la guerre était un pis-aller. Il est grand temps, désormais, que les forces extérieures présentes en Libye, considérées comme l'un des obstacles majeurs à la réconciliation nationale, cessent avec leur politique de la terre brûlée.

Aux « sensibilités » libyennes, parties prenantes aux retrouvailles de la semaine dernière à Brazzaville, de faciliter la tâche du comité de haut niveau désireux de voir leur pays solder le plus tôt possible les onze années de souffrances infligées au peuple libyen.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES À KELLÉ

Richard Ossa dénonce des irrégularités

Le candidat malheureux Richard Ossa ne semble pas convaincu du score qui lui a été attribué, 45% des voix. Le 14 juillet à Brazzaville, peu avant la publication des résultats, le candidat a donné une conférence de presse pour dénoncer des irrégularités et des violences qui ont émaillé le vote dans la circonscription électorale de Kellé, dans le département de la Cuvette-Ouest.

Le cœur serré, Richard Ossa voit comme dans un songe le martyr électoral qu'il a encore subi le 10 juillet dernier. Devant les journalistes, le président de Bic rouge a fait savoir que le vote à Kellé n'était qu'une vraie mascarade savamment orchestrée par le camp adverse. Selon lui, quatre faits saillants ont matérialisé ce qu'il a appelé par « scandale électoral ».

Richard Ossa a souligné que la manœuvre électorale a commencé par le changement brutal, injustifié et non acté du président de la Commission locale d'organisation des élections (Colel), remplacé par Jean-Pierre Elenga qu'il avoue être un homme de main que son challenger Thierry Hobié a imposé pour accomplir la mission. Une manigance, selon lui, qui décrit une tricherie électorale de grande ampleur.

« Un jour auparavant, le secrétaire général de Kellé, en complicité avec le suppléant de mon adversaire, a tripatouillé les listes où ils ont écarté nombreuses familles qui nous étaient favorables sur les listes générales, dans le but de réduire notre électorat. Dans leur malice, le 9 juillet vers 22 heures, vu que le matériel électoral était attendu, le président de la Colel a fait circuler un message dans la ville selon lequel le vote ne devrait pas avoir lieu le lendemain. Tout cela pour décourager mes électeurs », a



Le candidat malheureux Richard Ossa/Adiac sé de six baraqués, armés, maîtres d'arts martiaux, a commencé à sillonner les centres de vote pour intimider mes accesseurs. Un plan qui leur a permis de semer le trouble aux fins de bourrer les urnes », a relaté Richard Ossa à la presse.

rapporté Richard Ossa.

Mais bien que le matériel soit dépêché avec un grand retard, a-t-il souligné, le vote a démarré vers 15 heures dans toute la circonscription électorale avec un réel engouement de la part de ses électeurs.

« Malgré cela, un vote sanction a eu lieu contre mon adversaire. Vers 18 heures, les résultats des centres commençaient à nous parvenir via internet, à partir des Wifi que j'avais installés un peu partout. Ces résultats envoyés par mes délégués depuis les bureaux de vote me plaçaient en tête. Constatant la défaite, un groupe de gangs compo-

Le candidat a renchéri que ces gangsters armés opéraient au vu et au su des forces de l'ordre qui n'ont pu intervenir. Le président de la Colel, lui, aurait disparu avec des procès-verbaux de vote, sans qu'ils ne soient visés par l'ensemble des délégués. Pour ce faire, Richard Ossa sollicite l'intervention de l'Etat.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nonzoi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LÉGISLATIVES 2022

124 sièges pourvus sur 151 au premier tour

Selon les résultats provisoires du premier tour des élections législatives, rendus publics le 15 juillet par le ministre en charge de l'Administration du territoire, Guy Georges Mbacka, 124 des 151 circonscriptions électorales ont été pourvues.

Avec 103 élus au premier tour, le Parti congolais du travail (PCT) a rafflé la mise, dépassant largement le Mouvement action et renouveau (MAR) et l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) avec quatre députés chacun. L'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) a obtenu trois élus dont un à Kinkala 2, dans le département du Pool, et deux à Brazzaville (Bacongo 1 et Madibou). Le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social et le Club 2002, Parti pour l'unité et la République ont obtenu chacun deux députés.

La Dynamique républicaine pour le développement (DRD), le Rassemblement citoyen, le Mouvement pour la démocratie et le progrès, l'Union pour la reconstruction et le développement du Congo et l'Action pour le Congo ont eu à chacun un député. Pour les deux dernières formations politiques, ce sera pour la première fois qu'elles siégeront à l'hémi-



Les urnes dans un bureau de vote Adiac

cycle. Concernant les indépendants, un seul a été élu dès le premier tour, notamment Arsène Niamba à Komo-mono, dans la Lékoumou.

Vingt-six circonscriptions en ballottage

Certains partis politiques semblent perdre les poils. Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), le Parti pour l'unité, la liberté et

le progrès (Pulp) et le Parti républicain et libéral (PRL) n'ont obtenu aucun élu au premier tour. Cependant, ils peuvent espérer sur le second tour, prévu les 25 et 31 juillet prochain. Le PCT pourra encore faire mieux au second tour où il a quinze candidats en ballottage dont un au Kouilou (Mvouti 1), deux à Pointe-Noire (Ngoyo et Tchiamba-Ndzassi), deux dans le Niari (Moutamba et Kimongo), cinq

dans la Bouenza (Mouyondzi, Kingoué, Boko-Songho, Nkayi 2 et Madingou 1), deux dans le Pool (Kimba et Vinza), et trois à Brazzaville (Ouenzé 4, Makélékélé 1 et 3).

L'UDH-Yuki participera au second tour avec sept candidats dont cinq à Brazzaville et deux dans le Pool. L'Upads aura six candidats au second tour, notamment un dans la Lékoumou, trois dans la Bouenza et deux dans le Nia-

ri. Le MCDDI est, quant à lui, en ballottage dans quatre circonscriptions dont deux à Brazzaville, une dans le Pool et une autre dans le Niari. Le PRL est allé au second tour avec deux candidats dont à un Brazzaville et un autre dans le Pool. Même son de cloche pour le Pulp qui a deux candidats à Brazzaville. La DRD sera présente avec un candidat dans le Pool. Le Parti pour la concorde et l'action politique sera représenté à Pointe-Noire, le Club perspectives et réalité à Brazzaville et le Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail dans la Bouenza. Une dizaine d'indépendants est également au rendez-vous du second tour dans plusieurs départements.

Notons que les résultats de la circonscription électorale de Ngo, dans le département des Plateaux, sont toujours attendus, d'après le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Rangez pancartes, pas promesses

À la clôture de la campagne du premier tour des élections législatives et locales, le 8 juillet à minuit, se bouclaient aussi les opérations de charme menées par les candidats en direction de leurs partisans. En deux semaines, les premiers ont épuisé le stock d'arguments préparés pour la circonstance avant de retirer les affiches de propagande de la place publique, et sans s'en apercevoir forcément, ranger les promesses formulées à cette occasion.

Comment est-ce possible ? Parce que comme on l'a vu, tous les candidats ne pouvaient passer le cap du tour préliminaire du double scrutin. Le millier et plus de postulants aux cent cinquante et un sièges de l'Assemblée nationale, ainsi que

le nombre équivalent de listes des compétiteurs partis à l'assaut des fauteuils des conseils locaux savaient d'avance que la course dans laquelle ils s'étaient engagés se gagne ou se perd en fonction des intentions des votants.

Pour ce qui les concerne, les électeurs ne se berçaient guère d'illusions : la campagne électorale était pour eux l'unique moment de profiter des largesses de leurs courtisans bardés d'éloquence et de serments. Ils leur ont renvoyé l'ascenseur le jour du vote les laissant ensuite seuls affronter leur destin. Au vu des résultats, les uns et les autres peuvent parfaitement se faire une idée du message reçu de leurs compatriotes. Et quoi encore ?

En attendant le second tour, les électeurs étaient bien retournés à

leurs occupations journalières. De ce que sera la future Assemblée nationale et les assemblées locales en termes de rapports de force, les ossatures sont bel et bien dessinées. Confortée par les premières publications, la majorité présidentielle attend de rengager ses candidats dans l'épreuve finale fixée au 25 et 31 juillet.

La formation politique majoritaire, le Parti congolais du travail, et ses alliés peuvent à juste titre se réjouir mais ils devront aussi se donner le temps de lire en profondeur les aspirations des citoyens, candidats ou électeurs, qui leur ont parlé de diverses manières durant cette période de mobilisation générale et continueront assurément de leur parler en scrutant leur façon d'être et de faire.

Car la chose électorale devenant coutumière chez nous, les électeurs sont aussi accrochés à l'idée que tôt ou tard, disons pour ce cas précis dans cinq ans, ils seront de nouveau sollicités comme ils venaient de l'être. Pour les nouveaux élus, le moment est peut-être venu de tirer les enseignements qui s'imposent. L'un d'eux est qu'un mandat électif se vit auprès de ses délégués.

Tout au long de la durée de celui-ci, ces délégués ont droit au rapport sur les avancées enregistrées dans les instances où siègent leurs représentants et ce qu'elles changent à leur condition d'existence. Ils sanctionnent aussi en fonction de l'application ou non du pacte républicain par ceux qui font le serment d'y répondre avec esprit de suite.

Gankama N'Siah

ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 10 JUILLET 2022

Liste provisoire des députés élus au premier tour

Département de Brazzaville

District de l'Île-Mbamou
 Gayama Ahissou Esther (PCT)
 Bacongo 1 : Matsima Kimbembé Préférence Gérald (UDH-Yuki)
 Bacongo 2 : Mvouba Vadim Osdet (PCT)
 Poto-Poto 1: Bokilo Rick Gérard (PCT)
 Poto-Poto 2: Opimbat née Mboundza Moke Ebotikambi Charlotte (PCT)
 Poto-Poto 3: Gassackys Ferréol Constant Patrick (PCT)
 Mougali 2 : Ingani Inès Nefer Bertille (PCT)
 Ouenzé 1: Mondelé Juste Désiré (Club 2002-PUR)
 Ouenzé 2 : Illoye Gouya Daniel (PCT)
 Ouenzé 3: Oyo Embounou Romarick Jules Junior (PCT)
 Talangaï 1: Nianga Blandine (PCT)
 Talangaï 2: Ibovi Jean Claude (MDP)
 Talangaï 3 : Obambi Pierre (PCT)
 Talangaï 4 : Elenga Faustin (PCT)
 Talangaï 5: Lemboumba Ikia Sassou N'Gnesso Claudia (PCT)
 Mfilou-Ngamaba 2 : Bantsimba Dieudonné (PCT)
 Madibou: Malonga Nicolas Jean Jacques Frédéric (UDH-Yuki)
 Djiri 1 : Tiélé Gambia Olou Antoinette (PCT)
 Djiri 2 : Ngambili Ibam Bersol Exaucé PCT

Département de Pointe-Noire

Tié-Tié 1 : Nkodia Kind Gaëtan (PCT)
 Tié-Tié 2: Bayendissa Brice Dimitri (PCT)
 Mvou-Mvou 1: Thystère Tchikaya Jean Marc (RDPS)
 Mvou-Mvou 2 : Tchignoumba Paul (PCT)
 Mongo-Mpoukou : Kando Jean François (PCT)
 Lumumba 1 : Missatou Louis Gabriel (Club 2002-PUR)
 Lumumba 2 : Bissouta Mabounda Aloyse Dévic (PCT)
 Lumumba 3 : Mavoungou Maurice (MAR)
 Loandjili 1 : Makosso Anatole Collinet (PCT)
 Loandjili 2 : Mamona Ferdinand (PCT)

Département du Kouilou

Mvouti 2 : Louvounou Alphonse (PCT)
 District de Madingou-Kayes : Tongo Laurent (MAR)
 District de Loango : Bouiti-Viaudo Roland (MAR)
 District de Hinda : Sounda Jean Aimé (RDPS)
 District de Nzambi : Sitou Jean Baptiste (MAR)
 District de Kakamoeka : Mabilia Alexandre (PCT)

Département du Pool

District de Ngabé : Nganongo Paul (PCT)
 Mindouli 1 Adélaïde Mougany (PCT)
 Mindouli 2 : Kinzenzé Charles (PCT)
 Mbandza-Ndouna : Malanda-Samba Rodrigue (APC)
 Mayama : Bahamboula Prince Bertrand (PCT)
 Loumo : Matondo Rosalie (PCT)
 Louingui : Bidié Biambemba Biscay Elbe (RC)
 Kinkala 2 : Kolela Ntoui (UDH-Yuki)
 Kindamba : Mvouba Isidore (PCT)
 Ignié : Enko Mbalawa Ernest Vianney (PCT)
 Boko : Kouloumbou Marie-Jeanne (PCT)
 Kintélé : Mensah Stella Sassou N'Gnesso (PCT)

Département des Plateaux

Djambala 1 : Ngouonimba Josué Rodrigue (PCT)
 Djambala 2 : Ngoulou Boniface (DRD)
 Abala : Mbossa Joseph (PCT)
 Allembé : Ibombo Jean Pierre (PCT)
 Gamboma 1 : Ngouelondelé Hugues (PCT)
 Gamboma 2 : Obam Ondon Antoine Bienvenu (PCT)
 Lekana : Ntsiba Ngouloubi Melly Florent (PCT)
 Makotipoko : Ondzé Ngambolo Bernadette (PCT)
 Mbon : Gantselé Alphonse (PCT)
 Mpouya : Mboulou Raymond Zéphirin (PCT)
 Ollombo 1 : Itoua Bruno Jean Richard (PCT)
 Ollombo 2 : Ngatsé Ludovic (PCT)
 Ongogni : Moundelé-Ngollo Ehouroussia Yves Fortuné (PCT)

Département de la Cuvette

Owando 1: Owassa-Yaucka Joël Abel (PCT)
 Owando 2: Ondongo Gilbert (PCT)

Oyo 1: Sassou N'Gnesso Denis Christel (PCT)
 Oyo 2: Ikiemi Serge Bruno (PCT)
 Tchikapika: Bouya Jean Jacques (PCT)
 Ntokou : Ikemo Théodore (PCT)
 Ngoko : Ambeto Blaise (PCT)
 Mossaka 1 : Otoka Oscar (PCT)
 Mossaka 2 : Mobondzo Endzonga Marien (PCT)
 Makoua: Ayessa Firmin (PCT)
 Loukolela: Mokemo Zacharie (PCT)
 Gokana Denis Auguste Marie (PCT)
 Bokoma : Bokoumaka Gabriel (PCT)

Département de la Likouala

Impfondo 1 : Moka Alain (PCT)
 Impfondo 2 : Dolama Euphrasie Virginie (PCT)
 Betou : Sabaye Fernand (PCT)
 Bouanela : Seko Hyppolite (PCT)
 Dongou : Gondzia Guy Patrick (PCT)
 Enyelé : Djombo Henri (PCT)
 Epena 1 : Tono Marie Louise (PCT)
 Epena 2 : Makassela Ewakou Herdy (PCT)
 Liranga: Kanga Jean Bruno (PCT)

Département de la Cuvette-Ouest

Ewo Commune: Bininga Aimé Age Wilfrid (PCT)
 Ewo 2 : Engouali Bernard (PCT)
 District d'Etoumbi : Nganfouomo Charles (PCT)
 District de Kéllé : Hobié Thierry (PCT)
 District de Mbama : Soudan née Naunot Arlette (PCT)
 District de Mbomo: Opimbat Léon Alfred (PCT)
 District d'Okoyo : Otsaleyoua Saturnin (PCT)

Département de la Sangha

Ouessou 1 : Ndinga Makanda Accel Arnaud (PCT)
 Ouesso 2 : Okoko Angèle (PCT)
 Pokola : Mbouma Albert (PCT)
 District de Kabo : Okouéni Michel (PCT)
 District de Mokéko : Obendzobé Fulgence (PCT)
 District de Ngala : Medouzel Edeed Serges Roselin (PCT)
 District de Pikounda : Chisso Adelaïde Rufine (PCT)
 District de Sembé : Maguessa Ebomé Ghislain Thierry (PCT)
 District de Souanké : Zoniaba Ayimessone Henri (PCT)

Département de la Lékoumou

Commune de Sibiti : Mougala Thierry Lézin (PCT)
 Sibiti 2 : Kignoumbi Kia Mboungou (La Chaîne)
 District de Zanaga : Mbani Marcel (PCT)
 District de Mayéyé : Mouhoumounou David Benoît (PCT)
 District de Komono : Niamba Arcène (Indépendant)

Département de la Bouenza

District de Yamba : Ngoma Mboukou (PCT)
 District de Tsiaki : Bati Benoit (PCT)
 District de Mfouati : Maboundou Rigobert (PCT)
 Madingou district : Ngabelet Auguste (PCT)
 District de Mabombo : Kalla Marcel (PCT)
 District de Loudima : Tsaty Mabilia Pascal (UPADS)
 District de Kayes : Kouka Jean (PCT)
 Nkayi 1 : Bidounga Alphonse (UPADS)

Département du Niari

Dolisie 1 : Sayi Honoré (PCT)
 Dolisie 2 : Lissouba Jeremy Sylvain Mehdi (UPADS)
 Mossendjo 1 : Ndouna François (PCT)
 Mossendjo 2 : Tsoumou Yves (PCT)
 Banda : Bobro née Koumba Yacine (PCT)
 Divinié : Nkouka née Maganga Yogo Marianne (PCT)
 Londela-Kayes : Ngouala Antoine (PCT)
 Louvakou : Mavoungou Jean Aimé (PCT)
 Makabana : Mabilia Pierre (PCT)
 Mbinda : Mouanza Pierre (PCT)
 Mougoundou nord : Ndoumangoye Anicet (URDC)
 Nyanga : Doukaga Desinée Hermela (PCT)
 Yaya : Ouosso Emile (PCT)

HYDROCARBURES

Le prix du brut congolais en forte hausse

Le prix moyen du pétrole brut est actuellement fixé à 117,9 dollars par baril, pour un différentiel de trois dollars par baril. Mais les experts nationaux restent prudents face à cette tendance haussière, en raison de l'incertitude du marché international.

Le Comité national de fixation des prix des hydrocarbures au deuxième trimestre 2022, réuni du 13 au 15 juillet à Brazzaville, s'est réjoui de bonnes performances des bruts congolais sur le marché international. Il s'agit de la cargaison de Djeno Mélange vendue sur le marché asiatique, à 80% en direction de la Chine ; de Nkossa Blend échangée avec des différentiels positifs largement meilleurs par rapport aux ventes du trimestre dernier ; de Yombo qui a réalisé de bons chiffres avec des différentiels de 9,11 à 11,76 dollars par baril ; et de Nkossa Butane commercialisé uniquement au niveau local.

« Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits en République du Congo, arrêtées au cours de la réunion



Bruno Jean Richard Itoua posant avec les experts/Adiac

des prix du deuxième trimestre 2022, en dollars par baril, sont fixées à 112,5 dollars/b pour Djeno Mélange ; à 118,8 dollars pour Nkossa Blend ; à 122,4 dollars/b pour Yombo ; à 80,3 dollars/b pour Nkossa Butane ; et à 58 dollars/b pour Nkossa Propane », précise le communiqué de la réunion des prix, regroupant l'en-

semble des compagnies pétrolières.

La bonne performance du secteur pétrolier congolais est la conséquence des réformes initiées par le gouvernement, a laissé entendre Bruno Jean Richard Itoua, le ministre des Hydrocarbures. Ces réformes ont permis l'amélioration du climat des affaires dans le secteur, à travers l'actualisa-

tion des contrats de partage de production entre l'État congolais et les compagnies pétrolières.

En ce qui concerne la production du bassin côtier en huile, le seuil journalier de 268,865 barils a été atteint, en augmentation de près de 9 000 barils journaliers, soit de 3% par rapport au début du deuxième trimestre 2022.

La signature imminente des accords relatifs aux nouvelles modalités d'exploitation du terminal de Djéno contribuera à dynamiser le secteur et attirer de nouveaux investissements directs étrangers, a assuré Karl Ngakala, le directeur Aval pétrolier de la Société nationale des pétroles du Congo.

Les experts s'inquiètent cependant des risques éventuels au troisième trimestre liés notamment au conflit entre la Russie et l'Ukraine ; au niveau de l'offre et la demande mondiales de pétrole ; aux niveaux économiques des grands pôles mondiaux ; aux incertitudes sur le niveau des stocks mondiaux et les marges de raffinage ; ainsi qu'aux effets persistants de la pandémie de covid-19 dans certaines régions du monde.

Fiacre Kombo

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Agro-map porte un projet sur le crédit carbone

L'entreprise Agro-map, une société de droit congolais, entend investir trente milliards FCFA dans une Zone économique spéciale (ZES) sur 50 000 hectares pour séquestrer le carbone.

En mission de prospection, les représentants de la société Agro-map ont eu une séance de travail avec le ministre des ZES et de la diversification économique, Emile Ouosso, le 14 juillet à Brazzaville. Cette entreprise qui œuvre depuis 2018 dans l'agro-industrie, la foresterie et la finance carbone en Côte d'Ivoire entend investir au Congo avec pour missions, entre autres, la création d'emplois en milieu rural. « Nous avons échangé sur la question de développer un projet sur le crédit carbone qui est évalué à trente milliards FCFA. Ce projet va permettre de générer des emplois et créer aussi des services éco systémiques au développement socio-économique du pays dans ces zones. Et aujourd'hui, l'État congolais peut tirer profit et faire en sorte que l'agriculture se développe », a confié Patrice Adaye, président directeur général d'Agro-map.

Après échanges, Agro-map a manifesté son intérêt à développer, dans l'avenir, d'autres projets au regard du potentiel du Congo en termes d'opportunités d'investissements concernant les ZES. « Je viens de découvrir les quatre zones économiques spéciales identifiées qui

offrent de nombreuses opportunités et je pense que notre projet est la bienvenue. Avec les dispositions et les facilités que le Congo accorde, je pense que toutes les conditions sont réunies pour accompagner et installer ce projet au Congo Brazzaville », s'est-il réjoui.

Une fois l'espace concédé, Agro-map envisage de développer des projets de stockage de carbone, donc de crédit carbone, en associant les communautés locales. Ce projet favorise l'association des cultures, notamment de banane, du manioc et du maïs en vue de contribuer au développement économique des communautés. Un projet qui, selon ses concepteurs, « pourra être mis en œuvre avant la fin de cette année ».

10 000 tonnes de CO₂ séquestrées équivalent à 10 000 crédits carbone

Notons que les scientifiques distinguent deux phénomènes permettant d'atteindre les objectifs climatiques, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la séquestration de carbone par ce qu'on appelle des "puits de carbone" (forêts, sols, océans, etc.).

Pour encourager ces deux phénomènes, une des solutions est



Le ministre des ZES pendant la séance de travail/Adiac

d'avoir recours à un mécanisme de financement de projets qui permette d'éviter des émissions ou de séquestrer du carbone : le mécanisme de crédit carbone. Un crédit carbone est une unité équivalente à une tonne de gaz carbonique (CO₂) évitée ou séquestrée. Par exemple, un projet de plantation d'arbres qui permettra de séquestrer 10 000 tonnes de CO₂ pourrait donner lieu à l'attribution de 10 000 crédits carbone s'il respecte les quatre critères nécessaires (additionnalité, mesurabilité, vérifiabilité et permanence) pour l'attribution de crédits carbone. Pour les experts du ministère des ZES, la zone d'Oyo-Ollombo serait la mieux indiquée parce que plus vaste pour abriter ce

projet d'envergure qui permettra la plantation d'arbres sur 50 000 hectares.

En rappel, la ZES Oyo-Ollombo est la plus vaste des quatre que compte le pays, avec une superficie de 760 300 hectares. La ZES de Ouesso compte 379 639 hectares tandis que celle d'Igné, dans le département du Pool, couvre 22 381 hectares et la ZES de Pointe-Noire une superficie de 2 700 hectares.

Même si les investisseurs sont prêts à disposer une enveloppe de trente milliards de FCFA pour concrétiser ce projet, plusieurs étapes restent à franchir. Encore à la phase embryonnaire, ce projet résultera des pourparlers avec différents ministères, notamment celui des

ZES, de l'Economie forestière et de l'Environnement. « Pour ce projet, notre financement est évalué autour de trente milliards FCFA. Nous souhaitons avoir un espace de 50 000 hectares pour développer un projet de finance carbone. C'est le projet qu'on a pu identifier. Au regard de nombreuses opportunités que vous nous avez présentées, on pourra identifier d'autres projets dans lesquels on pourra investir », a souligné Patrice Adaye lors de la séance de travail.

Notons que l'entreprise Agro-map a été créée en 2018 en Côte d'Ivoire et s'est installée en 2021 au Congo avec la création d'une société de droit congolais.

Josiane Mambou Loukoulou

SCIENCES

Mettre la recherche scientifique au service du développement

Lors de la célébration en différé de la journée de la renaissance scientifique de l'Afrique, le 15 juillet à Brazzaville, la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a appelé la communauté scientifique nationale à mettre un accent particulier sur la recherche appliquée au développement.

La recherche ne doit pas être théorique, a souligné la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel. « Nous devons nous appesantir davantage sur la recherche appliquée au développement afin d'apporter des réponses aux problèmes auxquels les communautés sont confrontées », a-t-elle déclaré en présence de sa collègue ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, en sa qualité d'universitaire.

Il est évident que la recherche scientifique est à la base du développement dans plusieurs secteurs : environnement, énergies renouvelables, tourisme, santé, éducation, agriculture et bien d'autres. L'atteinte des Objectifs de développement durable passe par la recherche scientifique.

Le séminaire scientifique qui



La ministre en charge de l'Enseignement supérieur ouvrant les travaux et les participants au séminaire scientifique Adiac

a ponctué la célébration de la journée de la renaissance scientifique de l'Afrique, a eu pour thème : « Contribution

de la recherche scientifique à l'amélioration du manioc au Congo ». Les réflexions scientifiques sur cette den-

rée alimentaire de base, très consommée par la population, visent à répondre à un des problèmes alimentaires aux-

« Nous appesantir davantage sur la recherche appliquée au développement afin d'apporter des réponses aux problèmes auxquels les communautés sont confrontées »

quels les communautés sont confrontées. Les communications ont, en effet, porté sur : « Connaissance et amélioration des pratiques culturales paysannes pour la production durable du manioc » ; « Pratique et efficacité du rouissage en milieu rural » ; « Qualité des produits (manioc et ses dérivés) et accès sur le marché » ; « Diversité génétique du manioc cultivé au Congo ».

Par ailleurs, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a appelé la jeunesse scientifique à plus de créativité et d'innovation. Aux femmes, de renforcer leur implication dans les sciences. Le Congo n'est pas à sa première célébration de la journée de la renaissance scientifique de l'Afrique. La première édition de ladite célébration avait rassemblé les scientifiques du continent en terre congolaise en juin 1987.

Rominique Makaya

PROMOTION DE LA RECHERCHE

L'OMS Congo inaugure un centre numérique d'informations

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a inauguré, le 15 juillet à Brazzaville, en présence du représentant résident de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, le Dr Lucien Alexis Manga, le centre numérique d'informations et de documentation du bureau de cette institution afin de générer, d'analyser et de diffuser les données de santé.

Pour les professionnels de la santé, le centre rendu disponible contribuera à la promotion de la recherche et de l'enseignement supérieur au Congo, en lien avec l'une des recom-

mandations formulées lors de la deuxième commission mixte République du Congo et OMS-Afro, tenue à Brazzaville les 4 et 5 mars 2019.

« Le centre numérique d'in-

formations va faciliter l'accès aux échanges entre les professionnels en santé. Il est composé de plusieurs salles dont celles réservées aux équipes de l'OMS et leurs partenaires

ainsi que la salle polyvalente qui a une capacité de vingt postes de travail aidant ainsi à la formation en ligne », a expliqué le Dr Lucien Alexis Manga.

Ce centre numérique va propager à temps des données fiables devant servir à la prise de décisions en matière de santé. La retransmission de ces données est une activité réalisée en continu, régulièrement, en lien étroit avec les décisions prises en matière de santé publique et la mise en œuvre des actions d'un programme. « A travers ces connaissances, les professionnels de santé peuvent maintenir et accroître leurs compétences et les communautés peuvent être mieux informées et engagés, notamment pour adopter des comportements sains », a indiqué le Dr Joseph Caboré, délégué du représentant de l'OMS Afrique.

Il a ajouté que ce centre numérique est très utile pour les étudiants, les journalistes et les chercheurs car il contribue-

ra au savoir et au partage des connaissances. C'est donc une bibliothèque numérique, virtuelle, en ligne ou électronique, une collection de documents : textes, images, sons, numériques accessibles à distance, en particulier via Internet, proposant différentes modalités d'accès à l'information aux publics. Les documents peuvent être très élaborés, comme les livres numériques, ou beaucoup plus bruts.

Bien que la disponibilité des ressources scientifiques en ligne soit améliorée ces dernières années dans le pays, le taux d'accès des communautés à l'internet est encore très faible.

« Avant on avait des bibliothèques immenses et difficiles à consulter. Mais avec cette initiative tout est condensé, facile et rapide pour la lecture. L'initiative doit être partagée tel que souhaité pour que cela fasse école », a commenté le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki.

Fortuné Ibara



Le ministre Gilbert Mokoki coupant le ruban symbolique Adiac

EXAMENS D'ETAT

Les jurys du BEPC appelés à la rigueur face à la fraude

A quelques jours du lancement des épreuves du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a demandé aux membres du jury et aux chefs de centre de ne laisser passer aucune tentative de fraude.



Le ministre Jean Luc Mouthou instruisant les jurys. DR

Dans son discours d'orientation, le ministre Jean Luc Mouthou a appelé les jurys et les chefs de centre à faire de leur mieux pour que le BEPC, session de juillet 2022, soit une réussite. Il a insisté sur la rigueur face à toute tentative de fraude. « Nous avons renforcé les mesures de sécurisation des épreuves avec l'utilisation des cadenas intelligents », a informé le ministre. Ces cadenas intelligents permettent, en effet, de verrouiller les malles dans lesquelles les sujets sont transportés, notamment dans les localités de l'arrière-pays. En cas d'ouverture des malles sans l'accord de

la hiérarchie, le ministère recevra automatiquement des signaux d'alerte.

Jean Luc Mouthou a, par ailleurs, évoqué la compréhension qui doit régner entre les chefs de centre et les délégués de la lutte contre la fraude en milieu scolaire, selon les limites fonctionnelles des missions des uns et des autres. Chaque partie doit jouer sa partition sans interférence.

A propos des candidats égarés, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a demandé aux membres du jury de mettre leurs copies dans des

enveloppes spéciales, à la disposition du ministère une fois rentrés à Brazzaville. « Cela nous permet de bien suivre ces copies et ces candidats, afin de contrer les stratagèmes mis en place, de façon intelligente, entre ces candidats égarés et certains chefs de centre qui procèdent à une certaine fraude sophistiquée », a-t-il expliqué, soulignant que les téléphones portables ou smartphones seront scrupuleusement interdits aux candidats dans les centres d'examen.

Rominique Makaya et Mira Boussiengue (Stagiaire)

DÉPRAVATION DES MŒURS

Des enfants abusent de l'alcool à Pointe-Noire et à Brazzaville

De nombreux jeunes ponténégrins et brazzavillois, dont l'âge varie entre 15 et 19 ans, prennent d'assaut des lieux de boisson alcoolisée du matin jusqu'aux heures tardives sans être inquiétés.



Des jeunes abusant d'alcool. DR

Caves, night-clubs, buvettes et bars sont devenus pour des jeunes gens qui viennent de terminer leurs examens des milieux tout indiqués où ils passent la grande partie de leur journée. « Nous sommes en vacances et ne savons pas où aller, c'est pourquoi nous perdons notre temps avec des amis autour de ce petit pot », déclarait l'un d'eux croisé la nuit à Pointe-Noire, en diagonale de la maison commune de l'arrondissement 4, Loandjili.

Non seulement l'excès de la bière est nocive pour la santé, mais aussi et surtout il pousse des gens à commettre certains actes inciviques, déplorait un parent d'élève. Des jeunes qui se livrent à cœur ouvert à la boisson alcoolisée s'observent aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. Ils initient même des gamins à partir de 12 ans à la prise de liqueurs bien dosées, susceptibles de leur causer des ennuis sanitaires aigus. Et même la présence remarquable des jeunes demoiselles occasionne une peur bleue pour certains parents qui les assistent impuissamment.

Notons que la non application du décret n° 60-95 du 3 mars 1960 réglementant la fréquentation des débits de boisson et dancings par les moins de 16 ans favorise la montée fulgurante de la prise de l'alcool par des enfants.

Faustin Akono

CRÉDIT RENTRÉE SCOLAIRE

Vivez une rentrée scolaire en toute sérénité.

Bénéficiez jusqu'à
4 000 000 F CFA
de crédit et assurez
la scolarité de vos enfants

Suivez-nous sur :



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Discours de l'ambassadeur de France au Congo, à l'occasion de la célébration de la fête nationale française

Monsieur le ministre, représentant le gouvernement de la République du Congo, Mesdames et messieurs les ministres,

Chers collègues ambassadeurs,

Chers invités et membres de « l'Equipe France au Congo »,

Chers compatriotes et chers amis.

Je suis très heureux de vous souhaiter la bienvenue à la Case de Gaulle pour cette nouvelle célébration de la fête nationale de la République française.

Permettez-moi, tout d'abord, de m'acquitter d'une agréable obligation, celle de remercier les différents partenaires privés qui nous ont beaucoup aidés à mieux vous accueillir ce soir ; je veux citer : le Groupe Bolloré ; Razel-Bec ; Géant Casino ; le Groupe Codimex ; Bralico ; TotalEnergies ; l'Olympic Palace ; Max Fortune ; Mayo et la SCAB. Il me faut également mentionner, avec un grand plaisir, l'ambassade des Etats-Unis ; merci Eugène !



Dans mon discours de l'année passée, je m'étais efforcé, en dépit de la pesante ambiance sanitaire du moment, de mettre en lumière quelques évolutions positives du monde, dont l'impact bénéfique est malheureusement aujourd'hui, totalement occulté par l'indicible.

Je veux bien entendu parler de la décision irresponsable du président de la Russie de déclencher, au mépris de ses propres engagements et de tous les efforts de conciliation menés par les uns et les autres, une guerre d'invasion dévastatrice en Ukraine, rallumant ainsi, au cœur de l'Europe, le souvenir d'horreurs que l'on croyait appartenir au passé et foulant aux pieds les fondements mêmes de l'ordre international, certes perfectibles, mais laborieusement élaborés au sortir du second conflit mondial, précisément pour éviter la réapparition de tels cauchemars.

Alors, j'entends dire, ici ou là, que la responsabilité de ces immenses destructions humaines et matérielles serait finalement, à bien y regarder, partagée entre toutes les parties impliquées de force, par Moscou, dans ce conflit d'un autre âge. En attendant le jugement que l'Histoire rendra sur cette page honteuse, je veux affirmer ici, avec force, que rien, rien, dans l'Europe du 21^e siècle, ne peut justifier une telle agression barbare. Rien !

Fallait-il pour l'Europe ne rien faire et laisser ainsi triompher cette manifestation délirante d'une logique de puissance effrénée, fondée sur un révisionisme historique ravageur ? Bien évidemment non ! Sous présidence française, l'Union européenne s'est donc mobilisée, comme jamais, pour faire front à cette terrible épreuve :

- en s'efforçant tout d'abord de maintenir ouvert l'indispensable canal de dialogue avec le président Poutine, afin de tenter, hélas en vain, d'empêcher la guerre, puis d'en obtenir l'arrêt rapide, en vue surtout de sauver des milliers de vies civiles innocentes. Et parce qu'enfin, il y aura bien un « après » à cette guerre et que la Russie sera toujours à sa place... , l'Europe et la communauté internationale ont un intérêt majeur à le préparer au mieux ;

- en prenant ensuite des sanctions économiques et financières ciblées, d'ampleur inédite

- et excluant les biens alimentaires et les engrais -, afin de rendre insupportable, pour le régime de Moscou, le coût de cette guerre,

- en apportant, là encore de manière inédite, un soutien militaire direct et massif à un Etat frère agressé et internationalement reconnu, afin d'empêcher sa chute, intolérable ;

- en s'engageant enfin dans l'action collective en vue de réduire l'impact international dramatique de l'agression russe en Ukraine. Je pense à l'initiative française de solidarité « Farm », endossée par l'Union européenne et présentée à l'Union africaine, qui vise, en luttant contre les déséquilibres sur les marchés et en soutenant les productions locales, à assurer durablement la sécurité alimentaire des pays les plus vulnérables.

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs,

L'irruption de ce conflit meurtrier a légitimement déclenché une onde de choc planétaire. Dans le sillage de la pandémie qui nous a tous tellement affectés depuis 2019 et des alertes de plus en plus lourdes sur les funestes changements climatiques à venir qui nous forcent, déjà, à repenser en profondeur notre rapport au monde, elle oblige l'Union européenne à avancer pour protéger ses populations et défendre ses valeurs.

C'est à cet urgent renforcement de la souveraineté européenne, dans tous les domaines, que la France s'est résolument attelée avec ses partenaires, au cours de sa présidence, afin que l'Union européenne sorte d'une certaine forme de naïveté pour enfin assumer, unie et solidaire, ses responsabilités de puissance, de partenaire autonome, audacieux et de confiance, d'acteur géopolitique mondial au service de la paix, du droit, de la sécurité et de la stabilité.

Au Sommet de Versailles en mars, puis à Strasbourg en mai, lors de la restitution de la « Conférence sur l'avenir de l'Europe », consultation citoyenne sans précédent, le président Macron a ainsi jeté les bases d'une « nouvelle Europe » fondée sur trois exigences :

- l'exigence d'indépendance européenne : pour que l'Union européenne soit maître de son destin, soit une puissance ouverte au monde en mesure de choisir ses partenaires, sans dépendre d'eux, des avancées significatives ont été enregistrées en matière commerciale et numérique, de transition écologique, de migration, de promotion des femmes ou encore de défense ;

- l'exigence d'efficacité : face aux régimes autoritaires qui s'appuient sur le refus de la controverse, les libertés bafouées et les journalistes muselés pour faire croire qu'ils font mieux, l'Union européenne a prouvé qu'elle pouvait réagir vite et efficacement, tout en garantissant le débat démocratique, le contrôle parlementaire et judiciaire, la liberté de la presse. Pour renforcer sa cohésion, la présidence française s'est aussi engagée dans la construction d'une « Europe à taille humaine » au cœur de laquelle se trouve la défense de l'Etat de droit ;

- l'exigence enfin d'une nouvelle organisation politique : pour renforcer sa capacité d'être aussi efficace en temps de paix, l'Union européenne doit également engager une révision de ses Traités. Et parce que les Européens ont besoin d'un nouvel espace de coopération, fluide, avec les pays de la famille européenne qui ne sont pas encore membres de l'Union, comme l'Ukraine, une réflexion a été lancée sur une nouvelle « Communauté politique européenne » visant à compléter l'actuel processus d'adhésion, long et à l'issue incertaine.

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs,

Dans ce nécessaire travail de « refondation » de l'Europe, dont la brutale agression russe de l'Ukraine a souligné l'urgence, une partie de sa sécurité et de sa prospérité se joue aussi dans les autres grandes aires géographiques. C'est ainsi qu'ont été organisés, sous présidence française, le premier Forum entre l'Union européenne et les pays de l'Indo-Pacifique, ainsi que le 6^e Sommet Union européenne - Union africaine, les 17 et 18 février à Bruxelles.

Sur la base de l'existant, c'est-à-dire un partenariat déjà privilégié - il n'est pas inutile de rappeler ici que « l'Equipe Union européenne » est déjà le premier partenaire de l'Afrique et ce, dans tous les domaines - d'ambitieux engagements y ont été pris par les chefs d'Etat africains et européens qui ouvrent la voie à une nouvelle alliance de solidarité partagée entre les deux continents voisins, s'appuyant notamment sur un « paquet d'investissements » de 150 milliards dans les infrastructures et la connectivité durables (« Global Gateway »).

Lors de ce Sommet novateur, les chefs d'Etat ont esquissé une communauté

de destin euro-africain et affirmé leur conviction qu'Africains et Européens peuvent, ensemble, peser sur la marche du monde en élaborant des solutions leur permettant de répondre fort et mieux aux grands défis de demain. Les débats entendus ces derniers mois à l'Union africaine, comme lors du Sommet extraordinaire de Malabo, le 28 mai dernier sur, je cite,

« la promotion du constitutionnalisme, de la démocratie et de la gouvernance inclusive pour renforcer la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique », augurent bien de la mise en œuvre collective de ce véritable contrat de paix et de prospérité adopté à Bruxelles.

Je voudrais aussi saluer l'engagement du président en exercice de l'Union africaine sur le conflit ukrainien. En portant haut et fort, comme il l'a fait auprès du président russe, la voix d'une Afrique victime indirecte de la guerre voulue par Moscou, le président Macky Sall a contribué à renforcer le positionnement du continent africain et accru la légitimité de sa revendication d'être mieux représenté dans les enceintes de la gouvernance mondiale.

Cet engagement d'un dirigeant africain sur un dossier européen est sans précédent. Il est une première illustration, bienvenue, du concept de réciprocité qui est l'un des fondements de ce nouveau « regard croisé » entre l'Afrique et la France, respectueux, co-responsable, apaisé, ambitieux et résolument tourné vers l'avenir, que le président Macron ne cesse de promouvoir depuis son « Discours à la jeunesse africaine de Ouagadougou », en novembre 2017, en passant par le Sommet sur le financement des « économies africaines de Paris en mai 2021, ou encore le « Nouveau Sommet Afrique-France de Montpellier » d'octobre dernier.

Cette nouvelle approche est pleinement respectueuse d'une Histoire qui est un tout dans sa complexité, un héritage partagé qui ne doit, ni s'oublier, ni se réécrire ou être instrumentalisé. Elle se nourrit également de gestes symboliques, tels que les restitutions de biens culturels, dont je constate avec satisfaction que certains Etats « du Nord », comme l'Allemagne, la Belgique ou encore l'Australie, commencent à s'inspirer. Je pense aussi :

- à la « Panthéonisation » de Joséphine Baker en décembre 2021 ;
- aux co-crétions en cours, à Paris, de la « Maison des Mondes africains » et, à Johannesburg, de la « Fondation Afrique-France de l'Innovation pour la démocratie » ;
- ou encore à la récente nomination d'un ministre français, Pap Ndiaye, issu de cette diversité culturelle et de ces diasporas qui font notre richesse commune. Je note que ce ministre a immédiatement exprimé sa volonté de corriger, dans les manuels d'histoire, l'enseignement, injustement sous-valorisé, de l'apport de l'Afrique noire au monde. Il

était temps ! Il s'agit là de l'une des conclusions du remarquable Colloque international sur

« de Gaulle et Brazzaville » que nous avons organisé ensemble, en octobre 2020.

Alors bien sûr, cet élan de modernité voulu par Paris se heurte encore à l'incompréhension, au scepticisme ou aux sarcasmes de ceux que l'immobilisme arrange, ou rassure faussement. Il répond pourtant à la nécessité de mieux prendre en compte cette Afrique en mutation rapide et de plus en plus engagée sur les grands enjeux mondiaux. Il se construit, jour après jour, avec les acteurs de la société civile qui, ici comme ailleurs, inventent le monde de demain et parmi eux, les femmes qui conquièrent inexorablement de nouveaux espaces d'épanouissement et, comment l'oublier, la jeunesse, qui veut prendre toute sa place dans la conduite du « destin africain » et à laquelle il est de notre devoir impérieux d'offrir une perspective sérieuse d'avenir.

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs,

S'agissant de nos deux pays, le Congo et la France, tellement liés par les hommes et l'histoire, ils doivent tous les deux affronter d'importants défis, qui exigent des remises en cause, possiblement douloureuses.

Mon pays doit ainsi absolument entendre l'expression forte, et parfois violente, d'une exigence citoyenne de nouvelle gouvernance, sous peine d'un repli identitaire mortifère, d'une stérile mise en doute permanente de la parole publique et d'un essoufflement préoccupant de la pratique démocratique. L'essentiel de cette réponse me semble se trouver dans le traitement d'une éducation nationale en crise, c'est-à-dire dans le rétablissement

de la promesse républicaine d'égalités des chances. Ce retour de l'égalité éducative est la mission première que s'est fixée le ministre Pap Ndiaye, qui personnifie tellement, dans les pas de Félix Eboué, si respecté à Brazzaville, ce que la méritocratie républicaine peut faire de mieux : la promotion par le savoir et le talent, et la valorisation des différences dans l'égalité de tous devant la Nation.

Pour faire reculer ce rejet croissant de la norme commune qu'est la Loi, la démocratie sociale doit aussi se porter au secours de la démocratie politique. La considération, l'écoute et le respect doivent revenir au cœur de l'action publique, afin de répondre, en profondeur et en responsabilité, à la défiance et au sentiment d'abandon qui est celui d'une partie du peuple de France, désorientée par les dérives d'une mondialisation débridée et les excès d'une numé-

risation (déshumanisation ?) effrénée des services publics, mais aussi face aux impératifs d'une transition écologique que l'on sait désormais inévitable. Il s'agit de définir un nouveau modèle plaçant le progrès social, la justice, le respect de l'environnement et le « vivre ensemble » au cœur d'un Pacte social refondé. Nous ne sommes pas si éloignés que cela de « la participation » défendue en son temps, hélas sans succès, par le général de Gaulle...

Au Congo, le défi qui me paraît essentiel est celui de la diversification économique et du développement inclusif et durable, afin que ce pays « béni des Dieux », a-t-on coutume de dire, valorise pleinement ses remarquables atouts et reste maître de son destin. Le mot cardinal

de ce vaste et exaltant dessein me semble être la confiance.

Ici comme ailleurs, la consolidation de cette indispensable confiance requiert les efforts quotidiens de tous les acteurs. Les partenaires du Congo le savent bien, elle passe largement par l'amélioration concrète et durable du climat des affaires et du système judiciaire qui en est le garant, préalable premier, avec la stabilité intérieure, de l'investissement créateur d'emplois et de richesses dans l'agriculture, le tourisme vert et mémoriel, ou encore dans le corridor de transports stratégique que le Congo a la chance d'abriter et qui prendra sa pleine dimension avec la construction, enfin en vue, du pont routier-rail entre Kinshasa et Brazzaville.

Depuis plus d'une année maintenant, une dynamique, certes encore fragile, est en marche ; les choses bougent, des jalons sont posés dans la bonne direction par les autorités issues du scrutin présidentiel de mars 2021. En sa qualité de premier partenaire du Congo, la France souhaite ardemment, par ma voix, que cet élan réformateur, unanimement salué et résolument soutenu par le Fonds monétaire international et les amis du Congo, se poursuive et s'amplifie au cours de l'année qui vient.

Je voudrais enfin saluer, monsieur le ministre, mesdames et messieurs, les avancées enregistrées simultanément dans nos pays respectifs, dans deux domaines importants :

- tout d'abord, les droits des femmes et leur légitime promotion dans la société, avec : au Congo, l'adoption en mars 2022 de la loi Mouébara contre les violences faites aux Femmes, qui pourra, je l'espère, s'appuyer sur le nouveau projet franco-européen de professionnalisation de la police et d'appui à la chaîne pénale, ainsi que sur les efforts réalisés ces derniers mois (sous l'impulsion notamment de Mme Emilienne Raoul, que je salue) pour encourager les femmes à prendre toute leur place dans le monde sans pitié de la politique et en France, la récente nomination d'une Première ministre, Mme Elisabeth Borne, quelque 30 ans après sa prédécesseure, Mme Edith Cresson et l'élection, pour la première fois, d'une présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yaël Braun-Pivet ;

- puis la lutte contre le changement climatique et la protection de la bio-diversité : avec les décisions, de l'Union européenne d'être le premier continent neutre en carbone en 2050 et, du G7, de mettre fin dès cette année à tout financement international de projets liés aux énergies fossiles. Ces deux faits traduisent la totale prise de conscience de l'urgence à agir massivement qu'ordonne le dernier rapport du GIEC pour, non plus inverser - nous n'en sommes hélas plus là ! - mais pour seulement limiter l'impact de l'inéluctable bouleversement climatique ;

et au Congo, avec la détermination farouche, et maintes fois réaffirmée au plus haut niveau de l'Etat, celui du président Denis Sassou N'Guesso, à défendre mais aussi, après une COP26 jugée décevante, à valoriser sur la scène internationale le véritable trésor de l'humanité que constitue le gigantesque éco-système forestier du Bassin du Congo. Ce magnifique travail de conviction doit naturellement être poursuivi, avec patience et ténacité ; le Congo peut compter pour cela sur le soutien de ses partenaires européens.

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs.

Pour conclure de façon plus enjouée, permettez-moi de louer, après d'autres, le remarquable succès qu'a représenté, pour les deux Congo, la décision de l'Unesco, en décembre

2021, d'inscrire la rumba congolaise sur la prestigieuse liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Pour nous tous, une telle reconnaissance s'imposait, tant la rumba n'en finit pas d'apporter aux hommes et aux femmes d'Afrique et d'ailleurs ce petit brin de bonheur qui fait, tout simplement, que la vie mérite d'être vécue. Et pour s'en persuader, le groupe qui incarne littéralement la rumba congolaise, je veux bien sûr parler des « Bantous de la capitale », nous fera la joie, dans quelques instants, de nous baigner dans sa musique, à laquelle Rikky Siméon Malonga, qui nous a brusquement quittés le 1er mai dernier, a tellement apporté. Je salue sa mémoire.

Vive la République du Congo ! Vive la France ! Et vive l'amitié franco-congolaise !

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très belle soirée.

FÊTE DU 14 JUILLET À BRAZZAVILLE

La démocratie sociale invitée à porter secours à la démocratie politique

L'ambassadeur de France en République du Congo, François Barateau, dans son allocution à l'occasion de la célébration de la fête nationale française, le 14 juillet à la Case de Gaulle, en présence du ministre congolais des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, a demandé que la démocratie sociale vole au secours de la démocratie politique.

Dans son adresse, le diplomate français a signifié que le Congo et son pays sont liés par les hommes et l'histoire et doivent tous les deux affronter d'importants défis qui exigent des remises en cause, possiblement douloureuses. « *Ce retour de l'égalité éducative est la mission première que s'est fixée le ministre Pap Ndiaye, qui personnifie tellement, dans les pas de Félix Eboué, si respecté à Brazzaville, ce que la méritocratie républicaine peut faire de mieux : la promotion par le savoir et le talent, ainsi que la valorisation des différences dans l'égalité de tous devant la Nation* », a déclaré l'ambassadeur de France.

Pour lui, faire reculer ce rejet croissant de la norme commune qu'est la loi, la démocratie sociale doit aussi se porter au secours de la démocratie politique. La considération, l'écoute et le respect doivent revenir au cœur de l'action publique, afin de répondre, en profondeur et en responsabilité, à la défiance et au sentiment d'abandon qui est celui d'une partie du peuple de France, désorientée par les dérives d'une mondialisation débridée et les excès d'une numérisation effrénée des services publics, mais aussi face aux impératifs d'une transition écologique désormais inévitable. « *Il s'agit de définir un nouveau modèle plaçant le progrès social, la justice, le respect de l'environnement et le « vivre ensemble » au cœur d'un Pacte social refondé. Nous ne sommes pas si éloignés que cela de « la Participation » défendue en son temps, hélas sans succès, par le général de Gaulle...* », a dit François Barateau.

Au Congo, a-t-il poursuivi, le défi qui paraît essentiel est celui de la diversification économique et du développement inclusif et durable, afin que ce pays « béni des Dieux » valorise pleinement ses remarquables atouts et reste maître de son destin. Le mot



cardinal de ce vaste et exaltant dessein est la confiance. « *Ici comme ailleurs, la consolidation de cette indispensable confiance requiert les efforts quotidiens de tous les acteurs. Les partenaires du Congo le savent bien, elle passe largement par l'amélioration concrète et durable du climat des affaires et du système judiciaire qui en est le garant, préalable premier, avec la stabilité intérieure, de l'investissement créateur d'emplois et de richesses dans l'agriculture, le tourisme vert et mémoriel, ou encore dans le corridor de transports stratégique que le Congo a la chance d'abriter et qui prendra sa pleine dimension avec la construction, enfin en vue, du pont route-rail entre Kinshasa et Brazzaville* », a-t-il signifié.

A propos de ce pont, l'ambassadeur de France a rappelé que depuis plus d'une année maintenant, une dynamique, certes encore fragile, est en marche ; les choses bougent, des jalons sont posés dans la bonne direction par les autorités issues du scrutin présidentiel de mars 2021. « *En sa qualité de premier partenaire du Congo, la France souhaite ardemment, par ma voix, que cet élan réformateur, unanimement salué et résolument soutenu par le Fonds monétaire international et les amis du Congo, se poursuive et s'amplifie au cours de l'année qui vient* », a indiqué le diplomate français.

Le Congo peut compter sur le soutien de ses partenaires européens

François Barateau a salué aussi les avancées enregistrées simultanément dans les deux pays respectifs, dans deux domaines importants : celui des droits des femmes et leur légitime promotion dans la société, avec au Congo, l'adoption en mars dernier de la loi Mouébara contre les violences faites aux femmes, qui pourra s'appuyer sur le nouveau projet franco-européen de professionnalisation de la police et d'appui à la chaîne pénale, ainsi que sur les efforts réalisés ces derniers mois, sous l'impulsion notamment d'Emilienne Raoul, pour encourager les femmes à prendre toute leur place dans le monde sans pitié de la politique. Il a parlé également de la France où il y a eu la récente nomination d'une Première ministre, Elisabeth Borne, quelque trente ans après sa prédécesseure, Edith Cresson, et l'élection, pour la première fois, d'une présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet ; puis la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité : avec les décisions de l'Union européenne d'être le premier continent neutre en carbone en 2050 et, du G7, de mettre fin dès cette année à tout financement international de projets liés aux énergies fossiles.

« *Ces deux faits traduisent la totale prise de conscience de l'urgence à agir massi-*

vement qu'ordonne le dernier rapport du GIEC pour, non plus inverser nous n'en sommes hélas plus là ! mais pour seulement limiter l'impact de l'inéluctable bouleversement climatique ; et au Congo, avec la détermination farouche, et maintes fois réaffirmée au plus haut niveau de l'État, celle du président Denis Sassou N'Guesso, à défendre mais aussi, après une COP26 jugée décevante, à valoriser sur la scène internationale le véritable trésor de l'humanité que constitue le gigantesque écosystème forestier du Bassin du Congo », a déclaré le diplomate français, indiquant que le Congo peut compter sur le soutien de ses partenaires européens.

La France salue l'inscription de la rumba sur la prestigieuse liste de l'Unesco

Le diplomate français a aussi loué, après d'autres, le remarquable succès qu'a représenté pour les deux Congo la décision de l'Unesco, en décembre 2021, d'inscrire la rumba congolaise sur la prestigieuse liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. « *Pour nous tous, une telle reconnaissance s'imposait, tant la rumba n'en finit pas d'apporter aux hommes et aux femmes d'Afrique et d'ailleurs ce petit brin de bonheur qui fait, tout simplement, que la vie mérite d'être vécue. Et pour s'en persuader, le groupe qui incarne littéralement la*

rumba congolaise, je veux bien sûr parler des « Bantous de la capitale », nous fera la joie, dans quelques instants, de nous baigner dans sa musique, à laquelle Rikky Siméon Malonga, qui nous a brusquement quittés le 1er mai dernier, a tellement apporté. Je salue sa mémoire », a conclu François Barateau en ce qui concerne les relations franco-congolaises.

Bien auparavant, le diplomate français a condamné la décision irresponsable de la Russie de déclencher, au mépris de ses propres engagements et de tous les efforts de réconciliation menés par les uns et les autres, une guerre d'invasion dévastatrice en Ukraine, rallumant ainsi, au cœur de l'Europe, le souvenir d'horreurs croyant appartenir au passé et foulant aux pieds les fondements mêmes de l'ordre international, certes perfectibles, mais laborieusement élaborés au sortir du second conflit mondial, précisément pour éviter la réapparition de tels cauchemars. Traitant ce conflit de moyen âge, l'ambassadeur de France a dit : « *En attendant le jugement que l'histoire rendra sur cette page honteuse, je veux affirmer ici, avec force, que rien, rien, dans l'Europe du 21^e siècle, ne peut justifier une telle agression barbare. Rien !* »

Il a salué aussi l'engagement du président en exercice de l'Union africaine sur le conflit ukrainien, en portant haut et fort la voix d'une Afrique victime indirecte de la guerre voulue par Moscou. « *Le président Macky Sall a contribué à renforcer le positionnement du continent africain et accru la légitimité de sa revendication d'être mieux représenté dans les enceintes de la gouvernance mondiale. Cet engagement d'un dirigeant africain sur un dossier européen est sans précédent* », a-t-il souligné.

Bruno Okokana

INTERVIEW

Giacomo Durazzo : « Nous prenons au sérieux les préoccupations de nos partenaires africains »

Crise alimentaire et augmentation des prix des produits de consommation courante, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo, évoque, dans une interview aux «Dépêches de Brazzaville», les mécanismes mis en place par les vingt-sept Etats membres pour aider l'Afrique à contenir les effets de la guerre russo-ukrainienne.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : La guerre russo-ukrainienne affecte la chaîne d'approvisionnement des produits de consommation courante et provoque partout la hausse des prix des denrées. Comment l'UE travaille-t-elle pour éviter une crise alimentaire mondiale ?

Giacomo Durazzo (G.D.) : Tout d'abord, je crois qu'il est essentiel de rappeler que c'est la guerre non provoquée de la Russie contre l'Ukraine qui a créé des chocs sur les marchés mondiaux, fait augmenter les prix des denrées alimentaires et de l'énergie et exacerbé les fragilités existantes résultant de deux années de pandémie de covid-19. Une guerre qui cause des souffrances bien au-delà de l'Ukraine, notamment en Afrique où la confluence des trois principaux défis – énergétique, l'insécurité alimentaire ainsi que les risques macro-économiques – est particulièrement grave.

La sécurité alimentaire est donc une priorité. Pour l'aborder dans ses différentes dimensions, l'UE travaille sur une réponse qui comprend plusieurs volets d'action : la solidarité par l'assistance humanitaire, couplée à un soutien à l'accessibilité alimentaire et à la stabilité macroéconomique ; la collaboration avec plus de soixante pays partenaires pour stimuler la production et la résilience des systèmes alimentaires et enfin, le renforcement du commerce agricole afin de faciliter l'acheminement des céréales ukrainiennes sur les marchés mondiaux.

A ce titre, nous agissons premièrement dans le cadre d'une approche Equipe Europe, afin de combiner le soutien financier de l'UE et de ses États membres et de l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire du G7, qui intègre certains aspects-clés de l'initiative française Farm. Nous soutenons également le travail du Groupe de réponse aux crises mondiales des Nations unies, ainsi que l'appel à l'action des Etats-Unis sur la sécurité alimentaire.

Le principal problème est le blocus russe sur les exportations de produits agricoles d'Ukraine, qui est l'un des greniers du monde. Plus de vingt millions de tonnes attendent actuellement d'être expédiées, créant de grandes pénuries et des augmentations de prix sur les marchés internationaux, alors qu'aujourd'hui, 750 millions de personnes, se trouvant principalement en Afrique et au Moyen-Orient, dépendent à plus de 50 % des exportations de blé ukrainien et russe.

L.D.B. : Les sanctions prises contre la Russie se justifient, entre autres, par l'opération militaire déclenchée contre l'Ukraine en février. Les conséquences de celles-ci se répercutent sur les économies africaines.



Quelle politique l'UE a-t-elle mis en œuvre pour aider l'Afrique à contenir leurs effets ?

G.D. : Permettez-moi d'être clair sur les sanctions de l'UE contre la Russie : leur seul but est de porter cette agression brutale à une fin le plus rapidement possible. Ces sanctions ont été conçues pour garantir que le commerce des produits essentiels ne soit pas affecté. Elles n'interdisent pas l'exportation de produits agricoles vers des pays tiers, y compris ceux d'Afrique.

Toutefois, nous prenons très au sérieux les préoccupations de nos partenaires africains en matière de sécurité alimentaire – c'est une priorité de l'UE tout autant que de l'Union africaine (UA). Globalement, notre priorité immédiate est d'apporter une aide concrète aux populations les plus vulnérables dans les régions les plus touchées. En tant qu'Equipe Europe, nous avons promis un milliard d'euros pour différents pays d'Afrique subsaharienne. Nous avons également mis en place une facilité alimentaire de 225 millions d'euros pour aider rapidement nos partenaires en Afrique du Nord - la région la plus dépendante des approvisionnements agricoles de l'Ukraine et de la Russie.

En coopération avec l'UA, nous voulons aussi augmenter et améliorer les capacités de production durables. En République du Congo, cette démarche vient en complément de toutes les actions que nous menons déjà et que nous allons intensifier pour soutenir le secteur agricole afin de stimuler la production et la résilience de son système alimentaire.

D'une part, il s'agit d'encourager le pays à réduire sa très grande dépendance aux importations et à améliorer significativement son taux de production agroalimentaire. D'autre part, l'Equipe Europe souhaite contribuer à la diversification du paysage économique vers notamment un système agroalimentaire durable et résilient. Renforcer l'autonomie alimentaire du pays tout en créant des emplois décents est une priorité absolue de notre partenariat.

C'est ainsi que de nombreuses actions visant la stimulation de la production locale, par exemple dans les filières manioc, maïs, aviculture, fruit et légumes ou encore cacao sont déjà en cours.

Au-delà de ces aides, les préoccupations exprimées par les dirigeants africains nécessitent que nous identifions les problèmes concrets qui pourraient exister en raison des actions russes qui pourraient affecter les achats de céréales ou d'engrais. Nous sommes prêts à en parler avec les autorités afin d'identifier les causes réelles des obstacles auxquels les pays africains sont confrontés et de travailler à trouver des solutions.

C'est dans ce sens que le Haut-Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a adressé un courrier aux ministres des Affaires étrangères de chaque pays africain en donnant instruction à tous les ambassadeurs de l'UE de se mettre à la disposition de leurs autorités d'accréditation et de transmettre rapidement leurs questions, réactions et propositions.

L.D.B. : La situation actuelle entre l'UE et la Russie se caractérise par une absence totale de dialogue. Comment peut-on envisager une sortie de crise dans ces conditions ?

G.D. : Dans ce conflit, nous ne sommes pas les belligérants. Ce n'est pas l'UE qui est partie en guerre. C'est la Russie, et la Russie seule, qui a décidé, au mépris de tous les efforts de conciliation et de dialogue répétés menés par l'UE avec nombre de pays et d'organisations, d'attaquer un pays voisin souverain, pacifique et démocratique, qui ne l'avait pas menacée ni provoquée.

Cet acte de guerre constitue une violation caractérisée du droit international et des principes fondamentaux de la coexistence humaine patiemment et laborieusement forgés par les Nations unies au sortir du cataclysme de la Seconde Guerre mondiale, précisément pour qu'il ne se répète jamais. C'est à ce titre que l'UE et ses

Etats membres ont tenu à réaffirmer leur engagement à soutenir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Nous soutenons donc toute initiative visant à établir des négociations entre l'Ukraine et la Russie pour arriver à un cessez-le-feu, mais sans conditions irréalistes. Depuis peu, on voit des efforts qui pourraient aboutir à ouvrir la voie aux stocks de blé et aux semences bloqués dans les ports ukrainiens vers les pays qui en ont le plus besoin. L'UE ne peut qu'encourager une telle initiative.

L.D.B. : Ne pensez-vous pas que le fait de continuer à armer l'Ukraine ne fera qu'envenimer les tensions entre les pays en conflit ?

G.D. : Vous le savez, l'UE est née des cendres laissées sur le continent par la Seconde Guerre mondiale. Le projet européen a pour fondement la paix, l'UE rejette la guerre et œuvre pour assurer la paix partout dans le monde, raison pour laquelle le Prix Nobel de la Paix lui a été attribué. Nos armes sont avant tout pacifiques : politiques et diplomatiques, économiques et financières, humanitaires et culturelles...

Comme vous le savez également, l'UE a mis en place d'importantes sanctions économiques et financières, pour obliger la Russie de mettre fin à sa guerre contre l'Ukraine. Ce qui importe avant tout pour nous, c'est de soutenir l'Ukraine dans sa lutte existentielle contre la Russie. Nul en Europe ne doute du fait qu'une nation qui défend si courageusement nos valeurs ait sa place dans notre famille européenne. Le Conseil européen vient d'accorder à l'Ukraine le statut de pays candidat de l'UE; le pays sera à terme membre de notre Union.

Entre-temps, notre soutien envers l'Ukraine et notre solidarité avec ce pays attaqué se matérialisent aussi par la livraison d'armes et d'autres équipements militaires. Ce soutien fait une différence sur le champ de bataille en permettant à l'Ukraine de résister et d'obliger la Russie à négocier, car il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. L'engagement de l'UE et de ses États membres continuera aussi longtemps que nécessaire. Car nous sommes confrontés à une tentative flagrante de réécrire des règles de notre système international. La Russie n'essaie pas seulement de saper toute l'architecture de sécurité européenne, les principes d'Helsinki qui ont rendu tous les pays européens plus sûrs, y compris la Russie. Elle viole également la Charte des Nations unies, qui stipule que les pays «s'abstiendront de recourir à la menace ou à l'usage de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État». Nous ne pouvons pas permettre que cela arrive.

Propos suscités par Guy-Gervais Kitina

CRISE LIBYENNE

Les Etats-Unis réitèrent leur soutien à l'agenda de l'Union africaine

L'envoyé spécial des Etats-Unis d'Amérique en Libye, Richard B. Norland, a réaffirmé le 15 juillet à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, l'appui de son pays aux efforts de l'Union africaine (UA) en faveur du retour de la paix dans ce pays.

Richard B. Norland a eu des échanges avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de Haut niveau de l'UA sur la Libye avec la réconciliation, la stabilité régionale, la souveraineté de la Libye et la nomination d'un nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU). « Le projet de réconciliation que l'UA et le président Denis Sassou N'Guesso ont lancé donne un nouvel espoir aux Libyens. La réconciliation ouvrira la voie aux élections qui donneront lieu à la mise en place d'un gouvernement fort et unifié. Cela aidera à la stabilité de l'Afrique centrale et du Sahel. Les Etats-Unis sont prêts à soutenir ce projet », a assuré Richard B. Norland. L'envoyé spécial des Etats-Unis d'Amérique en Libye et le chef de l'Etat congolais ont aussi parlé de l'importance de renforcer le couvert sécuritaire pour lutter contre le terrorisme et de tenir des élections le plus tôt possible pour mettre fin à la crise actuelle dans ce pays.



Richard B. Norland et Eugene S. Young lors de la conférence de presse

Concernant la nomination d'un nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, poste occupé actuellement par une ancienne diplomate américaine, Richard B. Norland a fait savoir que le

Conseil de sécurité de l'ONU doit travailler sur ce dossier. Selon lui, le nouveau représentant pourrait être un Africain. Car, a-t-il dit, « c'est une question urgente ».

Signalons qu'au cours du point

de presse, il avait à ses côtés l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugene S. Young.

Dans un communiqué, la représentation diplomatique américaine a affirmé que « les Etats-Unis reconnaissent le

leadership du président Denis Sassou N'Guesso et ses efforts continus dans la recherche d'une résolution pacifique de la crise libyenne, ainsi que son travail pour résoudre les conflits dans la région des Grands Lacs et sur le continent africain ».

« Nous soutenons les efforts en cours de l'UA menés par le président Denis Sassou N'Guesso, en collaboration avec le Conseil présidentiel libyen, pour aider à mettre en œuvre une feuille de route sur la réconciliation qui rassemblera les parties prenantes libyennes, ainsi que les partenaires internationaux en faveur d'une paix durable, de l'unification des institutions, des élections pacifiques, d'une transition démocratique stable et de la prospérité économique pour le peuple Libyen », précise le communiqué. Selon l'ambassade, « une Libye en paix est un intérêt commun pour les Etats-Unis et la République du Congo, et pour tout le continent africain ».

La Rédaction

FRANCE

Emmanuel Macron bientôt en Afrique

Réélu pour un second mandat en avril, le président français, Emmanuel Macron, a choisi Cotonou, la capitale du Bénin, pour sa première visite officielle en Afrique.

Emmanuel macron fera son premier déplacement officiel le 27-28 juillet au Bénin, pour y encourager le processus démocratique et les réformes économiques. Le Bénin est l'un des pays les plus réformateurs du continent africain, chef de file de l'Afrique francophone dans la modernisation de son administration et la transparence budgétaire, selon les institutions de Bretton Woods. Cette visite, la première dans le pays, permettra de renforcer les liens de coopération avec la France. Plusieurs sujets d'intérêt commun seront également examinés, notamment politiques, économiques et sécuritaires.

Cette visite intervient après la restitution des biens culturels béninois. Emmanuel Macron visitera les vingt-six trésors royaux d'Abomey, restitués récemment par la France au Bénin, et constatera lui-même le traitement réservé à ces biens culturels. Ce sera aussi l'occasion pour les Béninois de formuler la demande d'un retour progressif de leurs nombreuses œuvres d'art qui séjournent en France et en Europe, notamment la restitution de l'œuvre de « Dieu Ogou », ainsi que la tablette du Fâ. La dernière visite d'un chef d'Etat français au Bénin remonte à juillet 2015, sous François Hollande.

Le président français planifierait également une visite au Cameroun, le 26 juillet, pour échanger avec son homologue Paul Biya sur des questions politiques et des enjeux sécuritaires, précisément la crise anglophone et la menace de Boko Haram dans le nord du pays. Toutefois, cette visite devrait être consacrée à la sécurité alimentaire. Elle interviendra aussi dans un contexte où le Cameroun serait soupçonné par la France de se rapprocher de Moscou.

Noël Ndong

CÔTE D'IVOIRE

Ouattara rencontre Gbagbo et Bédié

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a reçu, le 14 juillet, ses deux prédécesseurs Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié, signe de l'apaisement du climat politique.

Dans une ambiance chaleureuse, le président Ouattara a accueilli Gbagbo et Bédié avec lesquels il s'est entretenu pendant un peu plus d'une heure. « La rencontre de ce jour a été une rencontre de retrouvailles pour renouer le contact et échanger dans la vérité » sur les grands sujets de la nation, selon une brève déclaration commune lue par Laurent Gbagbo à la sortie de la réunion. Il a été choisi pour lire le texte en sa qualité de « benjamin ». Agé de 77 ans, il est plus jeune qu'Alasane Ouattara (80 ans) et Henri Konan Bédié (88 ans).

Les trois hommes ont souhaité que cette rencontre soit un ferment de « la décrispation du climat socio-politique national en Côte d'Ivoire ». Ils n'ont pas davantage communiqué sur la teneur de leurs échanges.

L'idée de cette rencontre était l'une des recommandations du dialogue politique entre pouvoir et opposition qui s'est tenu en début d'année pour apaiser le climat politique en Côte d'Ivoire. Alassane Ouattara a toutefois souhaité que cette réunion de-

vienne « régulière ». « Chaque fois que mes prédécesseurs auront le temps de reprendre ces échanges, je ferai appel à eux pour recueillir leurs avis et recommandations. Ce sera une très bonne chose pour la nation d'entendre, d'écouter mes prédécesseurs, leur connaissance du pays, leur expérience et évidemment

aussi le poids politique qu'ils représentent », a-t-il dit.

Le pays a connu ces dernières années plusieurs crises politiques impliquant ces trois hommes qui occupent le devant de la scène depuis des décennies. C'est la première fois qu'ils étaient tous trois réunis depuis la crise post-électorale de 2010-2011.

A l'époque, le duel à la présidentielle entre Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara, alors soutenu par Henri Konan Bédié, avait débouché sur une crise post-électorale qui avait fait 3 000 morts et conduit à l'arrestation de Gbagbo en avril 2011. Acquitté par la justice internationale, il a fait son retour en juin 2021 à Abidjan et a lancé un nouveau parti d'opposition.

En 2020, des violences électorales lors de la présidentielle avaient fait 85 morts et 500 blessés. Le scrutin, boycotté notamment par Bédié, avait vu la réélection du président Ouattara pour un troisième mandat controversé, jugé inconstitutionnel par l'opposition.

Josiane Mambou Loukoulou

« Chaque fois que mes prédécesseurs auront le temps de reprendre ces échanges, je ferai appel à eux pour recueillir leurs avis et recommandations. Ce sera une très bonne chose pour la nation d'entendre, d'écouter mes prédécesseurs, leur connaissance du pays, leur expérience et évidemment aussi le poids politique qu'ils représentent »,

COVID-19

Le gouvernement déterminé à améliorer la vaccination contre la pandémie

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a présidé récemment à Kinshasa la cérémonie de clôture de la revue intra-action de la vaccination contre la covid-19, notamment à l'immeuble Reine-de-paix, dans la commune de la Gombe.

Le ministre Jean-Jacques Mbungani a félicité toutes les parties prenantes à la vaccination contre la covid-19 en République démocratique du Congo (RDC), indiquant que le gouvernement ne ménagera aucun effort afin d'atteindre ses objectifs en la matière. « Je tiens à vous remercier sincèrement pour tous les efforts que vous avez investis pour qu'aujourd'hui, nous puissions disposer d'une voie à suivre et qui nous orientera durant le second semestre de l'année en cours ; les actions identifiées dans cette voie traduisent le souci des uns et des autres à répondre aux préoccupations du pays et de la communauté internationale, de voir une nette amélioration de la vaccination contre la covid-19 en RDC », a-t-il indiqué.

Le patron de la Santé a exprimé le vœu de voir rapidement les recommandations issues de cette revue être traduites

en deuxième plan d'accélération pour la période de juillet à décembre. Cela avant de rassurer les parties prenantes de la détermination du gouvernement à améliorer la vaccination contre la covid-19. « J'ai pris note des recommandations que vous avez formulées pour lesquelles j'emets le vœu de les voir rapidement traduites en deuxième plan d'accélération pour la période de juillet à décembre 2022 », a ajouté Jean-Jacques Mbungani. Il a assuré les participants de l'engagement du gouvernement à les accompagner dans la prise en compte des recommandations sorties de cette réflexion sur la vaccination. « Je voudrais vous rassurer, au nom de son excellence monsieur le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, qu'aucun effort ne sera préservé pour vous accompagner dans l'atteinte des objectifs devant nous permettre de protéger



Le ministre de la Santé soutient la vaccination contre la covid-19

la santé et le bien-être de nos populations », a-t-il promis, convaincu que c'est la seule manière de répondre à la vision du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans sa détermination et son engagement à améliorer la vaccination contre la covid-19 dans le pays. « À

nos partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent dans la vaccination contre la covid-19, en particulier, et dans nos interventions, en général, nos profonds remerciements ; aux facilitateurs et aux participants qui sont venus nous accompa-

agner dans cette session de la revue Intra-action, nos remerciements et nos souhaits de bon retour. Nous espérons sur vous pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces travaux », a conclu le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda.

Blandine Lusimana

FORCES ARMÉES

Clôture de la deuxième session de formation à l'École de guerre de Kinshasa

Les vingt-deux lauréats de la deuxième promotion de l'École de guerre de Kinshasa (EGK) ont reçu, le 15 juillet, leurs diplômes de fin d'études des mains du ministre de la Défense, Gilbert Kabanda.

Représentait le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, à la cérémonie marquant la clôture de l'année académique 2021-2022 au Centre supérieur militaire (CSM), le ministre de la Défense a félicité les heureux lauréats, gratifiés pour la circonstance de quelques cadeaux. S'exprimant à cette occasion devant des cadres de l'armée et de la police nationale et d'autres invités, Gilbert Kabanda a interpellé les lauréats sur le sens de leur serment d'officier, tout en aiguillant leur ferveur patriotique au regard de l'insécurité récurrente à l'est du pays. Il a appelé au perfectionnement continu des cadres de l'armée ainsi qu'à leur professionnalisation

tout en félicitant le travail abattu par leurs encadreurs respectifs durant la formation.

Concernant la formation proprement dite, elle a connu une scolarité com-

et l'Afrique, la stratégie et l'art de la guerre, le management, le leadership et l'anticipation, la gestion des ressources, etc.

Le chef d'État-major général des Forces armées de la Ré-

rée, celle de doter le pays d'une armée républicaine, éprise des valeurs civiques et patriotiques, mais aussi respectueuse des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Cette vi-

du Congo, l'ambassadeur de France, Bruno Aubert, a plaidé pour la continuité, assurant de l'appui français à la dynamique ainsi engagée. Intervenant, en liminaire, le commandant général des écoles militaires s'est, quant à lui, félicité de l'attention que le gouvernement accorde désormais, via le ministère de la Défense, à la formation des cadres de l'armée, non sans interpellier la conscience des corps d'instructeurs quant à leur rôle. Notons que la clôture de cette deuxième session de formation d'officiers stagiaires à l'EGK marque, en même temps, l'ouverture de la nouvelle année académique 2022-2023.

Alain Diasso

Les enseignements dispensés étaient d'ordre général et opérationnel avec, à la clé, quelques modules portant notamment sur la vision prospective sur le monde et l'Afrique, la stratégie et l'art de la guerre, le management, le leadership et l'anticipation, la gestion des ressources, etc.

plète, allant du 6 septembre 2021 au 15 juillet, a expliqué le commandant de l'EGK. Les enseignements dispensés étaient d'ordre général et opérationnel avec, à la clé, quelques modules portant notamment sur la vision prospective sur le monde

publique démocratique du Congo, le général Célestin Mbala Munsense, en a profité pour rendre un hommage appuyé au chef de l'État et commandant suprême des forces armées et de la police nationale congolaise. Il a salué sa vision éclair-

sion, a-t-il renchéri, est censée imprimer la compétitivité de l'outil national de défense dans tous ses aspects dont celui de la formation.

Tout en saluant la qualité de la coopération militaire existant entre son pays et la République démocratique

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres régional ouvert n°83/BEAC/SG-DPMG/AORO/Tvx/2022 pour la rénovation, en lots indépendants, de l'Agence de la BEAC à Bata

Dans le cadre de sa politique de gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de rénover son Agence à Bata en République de Guinée Equatoriale. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots comme suit :

- lot 1 « Etanchéité » ;
- lot 2 « aménagements extérieurs » ;
- lot 3 « plomberie sanitaire ».

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
 Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
 ☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
 ☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
 ☎ : (+237) 222 23 33 29
 @ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

La visite de site est obligatoire. Seules les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, sont autorisées à effectuer la visite de site qui se tiendra le **jeudi 04 août 2022 à 11 heures**.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCF, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 1^{er} septembre 2022 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
 BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
 ☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 1^{er} septembre 2022 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé et les plis financiers à une date qui sera communiquée ultérieurement. Les séances d'ouverture se tiendront par visioconférence en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le 18 juillet 2022
 Le Président de la Commission,




COMMUNIQUÉ

Le Comité de direction du **SMIB** en collaboration avec la Fédération congolaise d'Athlétisme annonce la tenue de la 17^e édition du Semi-Marathon International de Brazzaville, le 14 août 2022.

Le recrutement des marathoniens se fait du lundi au vendredi au stade Alphonse-Massamba-Debat, de 9h à 17h.

« La course est ouverte à tout sportif intéressé »



NÉCROLOGIE

Ulrich Ngarila, agent aux Dépêches de Brazzaville, et famille ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite fille, Destinée Margot Guychelvie Yanguissa, survenu le 11 juillet à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis n°5 de la rue Nkoua, au quartier Nzoko, à Kinsoundi, derrière la Station Puma.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Les familles Ntady (Bob, Omer et Auguy) et Mongolo informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, oncle et neveu, Tanguy Darius Gaby Ntady, survenu le 12 juillet 2022 à 13h00 à la suite d'un accident.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 14 de la rue Bangui à Poto-Poto, derrière la pharmacie Vanderveeken. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

18 juillet 2002 - 18 juillet 2022, il y a deux décennies que le Tout-Puissant rappelait à lui, au CHU de Brazzaville, Marie Agnès Lomiaka, dix-huit jours vants son cinquante-deuxième anniversaire.

Que l'Eternel bénisse quiconque aura ce jour une pensée pieuse pour elle et accorde à Marie Agnès sa grâce et sa miséricorde.



René Serge Blanchard Oba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et fils bien-aimé, le colonel Edouard Dinga Oba, ancien sous-préfet du district de Hinda (département du Kouilou), survenu le samedi 9 juillet 2022 à Pointe-Noire.

À Pointe-Noire, le deuil se tient au quartier Mahinga, arrondissement 5-Ngoyo.

À Brazzaville, la veillée a lieu au n° 273 de la rue Ndolo, quartier Petit-Chose, arrêt Trois voleurs, arrondissement 6 - Talangai.

Le lieu et la date de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

Contacts : + 242 06.617.17.62 / 06.807.17.72.

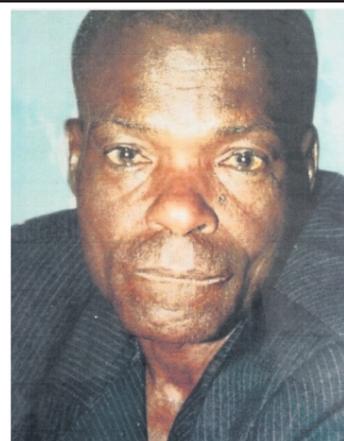
Gaston BOMBO EYEMBET

17 juillet 2011 - 17 juillet 2022, voici onze (11) ans, jour pour jour, que le seigneur a rappelé à lui notre très cher père, le nommé Gaston Bombo Eyembet. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo, Ndeba et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Papa Gaston, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références.

Que ton âme repose en paix.



SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Les aveugles et malvoyants de la ville océane en formation

Le bureau départemental de l'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (Unamac) organise, du 14 au 15 juillet, au Centre d'étude chrétien de Mawata, dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, un atelier de renforcement des capacités en matière de santé sexuelle et reproductive à l'intention de ses membres.

Organisée sur le thème « Droit à la santé sexuelle et reproductive en milieu des jeunes vivant avec handicap visuel du département de Pointe-Noire », la formation est assurée par l'Association congolaise du bien-être familial (ACBF). Elle vise à donner aux jeunes aveugles et malvoyants des connaissances en matière de santé sexuelle pour leur permettre d'éviter les maladies sexuellement transmissibles, les grossesses précoces et indésirables.

Souhaitant la bienvenue à leurs hôtes et aux participants, le secrétaire général de l'Unamac Pointe-Noire, Pierre Bibimbou Batantou, a remercié tous ceux qui ont ardemment contribué à la tenue de cette formation très importante pour les jeunes handicapés visuels de Pointe-Noire.

Prenant la parole à son tour, la présidente du comité national des aveugles et malvoyants du Congo, Rodrichelle Moukani, a exprimé sa satisfaction pour la tenue de cette formation qui permettra aux jeunes handicapés visuels de Pointe-Noire de s'approprier leur droit de santé. « *Le droit à la santé est l'un des droits des personnes en situation de handicap inscrit dans le protocole de la charte africaine, dans son article 5, qui stipule que toute personne handicapée a le droit au niveau de santé le plus élevé qui soit possible d'atteindre* », a-t-elle indiqué.

Elle a poursuivi que l'ACBF est chargée d'apporter les vérités additionnelles à ce sujet aux jeunes de l'Unamac à travers cet atelier afin de leur permettre d'acquie-



Des participants à l'atelier de formation/Adiac a invité les participants à l'assiduité. Notons que cette cérémonie s'est déroulée en présence du président du réseau des handicapés du Kouilou et Pointe-Noire, membre du Conseil national des handicapés du Congo ainsi que des responsables des confessions religieuses.

Charlem Léa toua

HUMEUR

Ces beaux vieux temps des chantiers vacances !

Les chantiers vacances étaient des moments d'une importance capitale pour des élèves et étudiants car non seulement ils permettaient de les occuper socialement, mais ils étaient aussi pour eux des fortes occasions économiques pour préparer la future rentrée scolaire et académique.

Or, la rareté actuelle des chantiers vacances est pour de nombreux élèves et étudiants ainsi que leurs parents comme un étai qui ne se desserre plus. Les enfants attendent tout aujourd'hui des parents alors que hier ces moments leur permettaient de « respirer » un tout petit peu. Non seulement ces chantiers vacances étaient un fort moment qui permettait aux jeunes scolarisés d'économiser un peu d'argent pour faire face à certaines obligations scolaires et/ou académiques, ils constituaient des occasions d'apprentissage de certains métiers, donc de l'acquisition d'une certaine expérience socio-professionnelle.

En 2014, par exemple, l'initiative du ministère de la Jeunesse à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, était accueillie avec entrain par de nombreux parents d'élèves et étudiants. A l'occasion d'un chantier vacances international, des enfants étaient venus de France, du Gabon, du Cameroun, de la Namibie et de tous les douze départements du Congo, pour ainsi dire une intégration socio-économique. Où est donc passée cette initiative louable ?

Il n'est pas obligatoire de désigner ces moments coûte que coûte par « chantiers vacances », mais l'essentiel est qu'ils procurent à la jeunesse des contenus socio-économiques. Il est quand même regrettable de réaliser que c'est depuis la décennie 1980 que ces chantiers vacances ont presque disparu au Congo.

Les quelques structures socio-économiques qui existent, qu'elles soient privées ou publiques, ne créeraient-elles pas des espaces « chantiers vacances » pour utiliser des jeunes en cette période ?

Affaire à suivre !

Faustin Akono

AVIS DE VENTE

Parcelle de terrain de 414 m² située au n°74 bis de la rue Jeanne d'Arc (avec une façade sur l'avenue goudronnée qui mène au rond-point de l'avenue 5 chemins) à Bacongo.

Contact : Tél. 05 551 00 86

rir les connaissances sur la santé sexuelle et qu'ils parviennent désormais non seulement de fréquenter les services de santé sans tabou mais aussi à éradiquer certaines difficultés, notamment les grossesses précoces ou indésirables ainsi que les infections sexuellement transmissibles. « A l'issue de cette formation,

les jeunes handicapés visuels pourront alors crier haut et fort "fini" avec tous leurs problèmes concernant la santé sexuelle et reproductif », a ajouté Rodrichelle Moukani.

Ouvrant les travaux, le Dr Liveleme Adjouono, au nom de la directrice départementale des Soins et Service de santé de Pointe-Noire,

LIGUE EUROPA CONFÉRENCE

Les matches retour du 2^e tour préliminaire

Ça passe pour le DAC Dunajska Streda, large vainqueur en Irlande du Nord (3-0). Passeur décisif à l'aller contre Cliftonville, Yhoan Andzouana était remplaçant au coup d'envoi.

Entré à la pause, à 0-1, il amène le 0-2 à la 65e : sur l'aile droite, il exerce un pressing haut qui profite à Krstovic, dont la frappe puissante fait mouche.

En revanche, l'aventure s'arrête déjà pour le FC Differdange de Christoffer Mafoumbi, battu 1-2 à domicile par les Slovénes de l'Olimpia Ljubljana (1-2).



Yhoan Andzouana continue l'aventure, contrairement à Mafoumbi, Massanga et Etou, éliminés de la Ligue Europa Conférence (DR)

Les Luxembourgeois avaient pourtant fait le plus dur en rapportant le match nul à l'issue du match aller (1-1) puis en ouvrant le score rapidement sur leurs terres (9e).

Las, les co-équipiers de Mafoumbi, resté sur le banc hier soir, ont

été rejoints à la 80e, puis, réduits à dix après l'expulsion du Nigérien Maazou, ont plié en prolongations (112e).

Focus désormais sur le championnat qui débutera le 7 août face au Racing Union de Davy Ngoma.

Fin de parcours également pour le Partizani Tirana de Chandrel

le même score, avant que la fatidique séance de tirs au but ne tourne à leur avantage (5-4).

Sans Romaric Etou, absent de longue date, Dila Gori est sorti par les Finlandais de KuPS (0-0) après leur défaite du match aller.

Au tour suivant, Andzouana et le DAC affronteront les Islandais de Vikingur les 21 et 28 juillet (retour en Slovaquie).

Francis Nzaba et Basaksehira feront leurs débuts dans la compétition face aux Israéliens du Maccabi Netanya.

Le Racing Union de Davy Ngoma seront opposés aux Croates de Cukaricki (retour à l'extérieur).

Notons également le duel entre le Vitoria Guimaraes et le FC Puskas Akademia. Jason Bahamboula (21 ans) pourrait apparaître dans le groupe portugais, tandis que Merveil Ndockyt est pressenti pour rejoindre la formation hongroise.

Peu de chance en tous cas de le revoir sous le maillot d'Osijek, adversaire des Kazakhs de Kyzyl-Zhar.

Même chose pour Guy Mbenza, qui appartient toujours au Royal Antwerp. Mais le « buteur fou » ne devrait pas rester en Belgique et ne devrait donc pas jouer contre les Kosovars de Drita.

Camille Delourme

JOURNÉE NATIONALE DE L'AET

La treizième édition placée sous le signe de l'excellence

Dans le cadre de la célébration de la treizième édition de la Journée nationale de l'Association des anciens enfants de troupe (AET) et de la réception de la promotion Jacques-Joachim-Yhomby-Opango au sein de cette communauté, une cérémonie a été organisée, le 16 juillet à la place d'armes de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, au cours de laquelle les grands anciens ainsi que les membres du bureau ont fait porter les attributs AET aux nouveaux membres et procéder à la remise des documents de l'association au président de la promotion.



La cérémonie du port des attributs de l'association/Adiac

Le rituel du dépôt de gerbes de fleurs a été respecté par le président de l'AET, le colonel Rémy Ayayos Okounga. De l'évocation de la mémoire de l'AET Jacques Joachim Yhomby Opango, l'on retiendra que devant un parcours élogieux, ce fervent militant de l'excellence était avant tout un travailleur acharné, passionné et méthodique, un homme de rigueur et de droiture, possédant un charisme singulier et ayant pleinement conscience du sens des responsabilités et de l'art du commandement.

De ce fait, homme de grande humilité et de grande sensibilité, il était surtout un sportif émérite qui, en 1958 déjà, alors qu'il était encore enfant de troupe, participa aux jeux de l'Afrique équatoriale française à Yaoundé,

au Cameroun, en athlétisme et en basket-ball, alors qu'il était surtout un véritable passionné de football. L'AET Jacques Joachim Yhomby Opango aura également été successivement, outre le premier officier général congolais, commandant du bataillon des paracommandos, chef du cabinet militaire du président de la République, attaché de défense d'ambassade, chef d'état-major général, inspecteur général des armées, secrétaire général du Conseil d'Etat, ministre de la Défense nationale, directeur général d'une grande entreprise publique, député à l'Assemblée nationale, Premier ministre, chef du gouvernement, président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées.

Dans son mot de circonstance, le

colonel Rémy Ayayos Okounga a demandé aux AET de maintenir allumée la flamme de l'unité et de la cohésion dans leurs rangs, les exhortant à rester fidèles à leur serment de toujours imiter les anciens, de servir avec honneur et dignité la République et de défendre avec ardeur la patrie. Aussi, il a demandé ardemment aux nouveaux membres d'avoir soin de se conduire suivant l'exemple éclatant et lumineux de l'illustre aïeul dont ils portent le nom prestigieux. Au-delà du rituel du dépôt de la gerbe de fleurs et de la réception des nouveaux membres, le deuxième temps fort a été la présentation du drapeau de l'association et le port des attributs de l'AET ainsi que l'exposition des photos qui retracent toutes les générations de l'école.

Guillaume Ondze

MUSIQUE

L'album «À part ça, tout va bien!» passé au crible

Après sa prestation à la Guinguette africaine de Suresnes, Ladis Arcade a placé sa voix pédagogique à l'hôtel Mercure de Paris la Villette pour passer en revue les dix titres de l'album «À part ça, tout va bien!».



Ladis Arcade en conférence de presse de présentation de l'album «A part ça, tout va bien»; le 15 juillet 2022/Vanessa Nguema

«À part ça, tout va bien!» est le quatrième album de Ladis Arcade. Dans la lignée des précédents, il associe paroles et musique. L'artiste-musicien a su trouver pour chaque nouveau morceau une finesse et une singularité qui suscitent un réel intérêt d'écoute et un besoin irrésistible d'esquisser des pas de danse de la rumba.

Durant une bonne heure, au jeu des questions-réponses entre Guy Francis Tsihela, la presse et l'artiste, l'as de la rumba congolaise a détaillé, pour chaque titre, la philosophie de ses dix créations en vue de réveiller les consciences au point de susciter la réflexion sur des sujets au quotidien connus de tous.

Dix titres allant de «Patrimoine»; «Douche froide»; «Héritage»; «Mama ni mama kua»; «Bi lundzi», en passant par le clin d'œil aux anciens avec «Kouka bā dia ntséké» de Kouka Célestin, pour conclure par un hommage avec «Papa Mboungui», une chanson pour la consolation de toute personne lors de la perte de son «papa respectif».

Pour chaque chanson, l'artiste a expliqué, avec des mots provenant du fond de ses entrailles, sans aucun faux semblant, comment il procède pour les revêtir d'une moralité. «Chacun de nous a une valeur dans ses prises de position. En ce qui me concerne, je ne critique pas, mais je n'approuve pas quand il s'agit de la dépravation des antivaleurs par certains ar-

tistes. Car j'estime qu'ils s'adressent à un public sûrement réceptif à cette catégorie de messages», a-t-il expliqué. Sa musique est une perception qui s'est adaptée à son inspiration en l'ari. «On peut écouter une chanson que l'on ne comprend pas mais que l'on apprécie!», a-t-il indiqué. De ce fait, la langue doit plutôt être considérée comme vecteur véhiculant une sensation, une mélodie, une musique accessible à tous où que ce soit dans le monde. Et de citer des artistes de renom tels que Youssou N'dour, Alpha Blondy, Angélique Kidjo ou Manu Dibango qui, avant lui, ont interprété leurs œuvres dans leurs langues avec le succès international que l'on connaît à ce jour. Ladis Arcade a choisi de distribuer lui-même ses œuvres dans sa boutique virtuelle afin de créer un circuit court pour lui permettre de mieux échanger avec les mélomanes. Pour terminer, sur un catalogue moralisateur, l'artiste a rappelé les évidences de la vie devenue difficile pour tout un chacun mais en préservant l'héritage reçu de nos aïeux; respectant nos mamans; ayant l'esprit de partage; veillant au changement climatique; préservation de la rumba dans dix-vingt-trente ans; en clair, tout converge avec ces mots: «c'est comme le covid-19, nous n'allons pas l'éradiquer mais plutôt vivre avec: «À part ça, tout va bien!».

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Un quart d'humains en plus !

Un quart d'êtres humains de plus vivra sur notre Terre d'ici à la fin de ce siècle, ce qui fera franchir à la population mondiale le seuil de huit milliards : telle est l'information que l'Organisation des Nations unies a rendu publique la semaine dernière, lors de la Journée mondiale de la population, au terme d'une analyse scientifique menée des mois durant sur les cinq continents que compte notre planète. Avec cette précision qui mérite, chacun de nous en conviendra, la plus grande attention selon laquelle plus d'un humain sur quatre vivra en Afrique en 2050 et plus d'un sur trois au tout début des années 2100.

S'il fallait une preuve que le continent africain est appelé à jouer un rôle clé dans le devenir de l'espèce humaine, ces chiffres sont là pour l'apporter. Ceci d'autant plus que le continent joue dès à présent un rôle capital dans la lutte

contre le dérèglement climatique qui nous menace tous et que seule la protection de la nature permettra de combattre efficacement.

Sur la base de ce double constat qui est indiscutable parce que fondé sur les observations très précises effectuées sur les cinq continents, il ne fait plus aucun doute que l'Afrique va jouer, dans les décennies et le siècle à venir, un rôle capital dans la lutte que notre espèce animale se trouve forcée de mener alors même qu'elle a imposé, tout au long des derniers millénaires, sa domination sur les autres espèces que compte la Terre. Une évidence que la gouvernance mondiale va devoir prendre en compte, puis placer au cœur des actions qu'elle entreprendra si elle veut survivre au-delà du présent siècle dont nous vivons les premières décennies.

D'aucuns diront que les grandes puissances de l'hémisphère nord, qui dominent la sphère humaine, continueront certainement de refuser de prendre en compte cette réforme fondamentale et feront tout pour garder la prééminence que leur confère notamment le siège de membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Sans doute, en effet, mais le poids de plus en plus lourd de l'Afrique dans la population humaine finira tôt ou tard, et plutôt tôt que tard, par les contraindre à changer d'attitude.

Dans ce contexte que plus personne ne pourra ignorer au cours des sept décennies à venir et que, d'ailleurs, les grandes puissances comme la Chine, la Russie, l'Union européenne, l'Inde, les Etats-Unis prennent d'ores et déjà en compte, les gouvernants africains ont une carte majeure à jouer sur la table

diplomatique mondiale. Mais ils n'y parviendront que s'ils font de l'Union africaine un puissant, très puissant levier institutionnel, ce qui n'est évidemment pas le cas dans le moment présent.

Réformer, restructurer, adapter les institutions de l'Union aux réalités des temps à venir est de façon évidente l'enjeu majeur des prochaines années. Avec, au centre de ces actions, la volonté d'obtenir enfin sur la scène mondiale la place que les deux milliards d'êtres humains qui vivent sur les territoires africains devront légitimement occuper dans la gouvernance planétaire.

Même si cela n'est pas encore évident, l'Afrique a entre les mains tout ce qu'il faut pour s'imposer à bref délai comme l'acteur incontournable de la gouvernance mondiale.

Jean-Paul Pigasse